

DÉCLARATION DE GARANTIE

SOL-AR™

GARANTIE DE 30 ANS

Le Groupe Protech garantit que la série de revêtements en poudre SOL-AR™ développée par le Groupe Protech ou par l'un de nos licenciés, répondra ou dépassera les exigences de performance de GSB, Qualicoat et AAMA 2605 et maintiendra l'intégrité du film pendant un minimum de 30 ans avec des niveaux normaux de décoloration, de réduction de la brillance et de farinage.

Les revêtements en poudre haute performance SOL-AR™ sont conçus pour satisfaire ou dépasser les exigences de performance énoncées dans la "Spécification volontaire, exigences de performance et procédures d'essai pour les revêtements organiques de performance supérieure sur les extrusions et les panneaux d'aluminium" - *American Architectural Manufacturers Association (AAMA A 2605)*.

Cette spécification prévoit une exposition en Floride, au sud de la latitude 27° Nord, à un angle de 45° face au sud, pendant au moins dix ans, avec une conservation minimale de 50 % du brillant (ASTM 523) et un changement de couleur à E maximal de 5,0 unités (Hunter) ASTM D2244.

La résistance à la corrosion et l'adhérence sont une fonction directe des conditions de prétraitement et de préparation du métal. Par conséquent, toutes les opérations de préparation de surface, de prétraitement et d'application doivent être effectuées et réalisées par des applicateurs agréés, en stricte conformité avec les instructions du Groupe Protech et les fiches techniques des produits. Les procédures recommandées énoncées dans la norme AAMA 2605, et toutes les autres spécifications écrites, y compris la procédure d'entretien et de nettoyage, doivent être respectées. Un système de nettoyage et de prétraitement en plusieurs étapes est nécessaire pour éliminer les salissures organiques et inorganiques de la surface, éliminer les oxydes résiduels et appliquer un revêtement de conversion chimique auquel les revêtements organiques adhéreront fermement.

La série haute performance SOL-AR™ démontre la meilleure résistance aux intempéries de sa catégorie lorsqu'elle est correctement appliquée et entièrement durcie sur des substrats parfaitement prétraités.

Nos conseils techniques, qu'ils soient verbaux ou écrits, sont donnés de bonne foi. Ils ne dispensent pas l'acheteur ou l'applicateur de tester les produits pour déterminer s'ils conviennent à une application particulière.

Cette garantie est soumise à des termes, conditions et limitations. Le Groupe Protech garantit le client mais pas à tout successeur ou cessionnaire du client.